

A.M./14.0033.01/02/87.-

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES

MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE L'ÉQUIPEMENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL A
L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO
Travail-Démocratie-Paix

87/243 DU 29/5/87

/// Décret n° _____ /modifiant les
dispositions de l'article 1er du décret
n° 85/1314 du 11 Novembre 1985, portant
composition des comités exécutifs des
conseils populaires des régions, districts,
communes et arrondissements en ce qui
concerne les comités exécutifs des conseils
populaires des districts de Moutamba,
Kibangu, Soto-Gongho, Kindamba, Abala,
Pokero et de la Commune de Brazzaville.-

Le Président du Comité Central du Parti Congolais
du Travail, Président de la République, Chef du
Gouvernement,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la Loi n° 676/84 du 7 Décembre 1984, portant ratification de l'Ordon-
nance n° 619/84 du 23 Août 1984, portant modification de certaines dispositions
de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;

(/u la Loi n° 45/81 du 6 Novembre 1981, portant institution des conseils
populaires des régions, districts, et de la décentralisation administrative en
République Populaire du Congo ;

(/u la Loi n° 25/86 du 25 Février 1986, portant modification de l'Ordon-
nance n° 612/79 du 10 Mai 1979, et instituant les conseils populaires d'arron-
dissements en République Populaire du Congo.

.../...

(/u le Décret n° 85/42 du 23 Août 1967, fixant l'organisation administrative territoriale de la République du Congo ;

(/u le Décret n° 85/43 du 25 Août 1967, fixant les limites et chefs-lieux des régions de la République Populaire du Congo ;

(/u le Décret n° 84/55 du 3 Août 1984, portant nomination du Premier Ministre ;

(/u le Décret n° 86/1172 du 10 Décembre 1986, portant nomination des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 86/1173 du 10 Décembre 1986, portant organisation des intérim des Membres du Gouvernement ;

(/u le Décret n° 85/42 du 2 Mars 1985, portant composition des Conseils Populaires des régions, districts, communes, et arrondissements de la République Populaire du Congo ;

(/u le Décret n° 85/1314 du 11 Novembre 1985, portant composition des comités exécutifs des Conseils Populaires des régions, districts, communes et arrondissements ;

(/u le Décret n° 85/725 du 17 Mai 1985, portant attributions et organisation du Ministère de l'Administration du Territoire et du Pouvoir Populaire ;

(/u les procès-verbaux de sessions des conseils populaires des districts de Moutamba, Kibangou, Kindamba, Abala, Mokeko et de la Commune de Brazzaville.

D É C R E T :

ARTICLE 1ER .- Les dispositions de l'article 1er du décret n°85/1314 du 11 Novembre 1985, susvisé sont modifiées comme suit en ce qui concerne les comités exécutifs des conseils populaires des districts de Moutamba, Kibangou, Boko-Songho, Kindamba, Abala, Mokeko et de la Commune de Brazzaville.

Commune de Brazzaville :

- Secrétaire Général : NGUIE (François) en remplacement
du Camarade GOIA (David démis de ses fonctions.

.../...

- 3 -

Arrondissement n° 4 : MOUNGALI

Au lieu de :

- Secrétaire chargé de l'Administration: NDION (Bernard)
- Secrétaire chargé de l'Economie: MOUTSETSENGUE
née MAKOSSO (Firmine)

Lire :

- Secrétaire chargé de l'Administration: MPION (Bernard)
- Secrétaire chargé de l'Economie: MOUTSETSENGUE
née MAKASSO (Firmine)

NIARI :

District de MOUTAMBA

- Secrétaire chargé de l'Administration: BOUKONGOU (Jean Félicien)
en remplacement du Camarade NOUROUMBY (François) décédé.
- Secrétaire chargé de l'Economie: NGUELET (Pierre) en remplacement
du Camarade BOUKONGOU appelé à d'autres fonctions.

District de Kibangou

- Secrétaire chargé de l'Economie : BOUKONGOU (David) en remplacement
du Camarade SOUKOU (Nazaire) malade.
- Chef de PCA DE BANDA: MVOUALA-BIKAMBI en remplacement
du Camarade GOMA (Faustin) démis de ses fonctions.

BOUENZA :

District de BOKO-SONGHO

Au lieu de :

- Président du Comité exécutif: KIMOU (Jean Frédéric)

Lire :



.../...

- Président du Comité exécutif: KIMINOU (Jean Frédéric)

POOL :

District de KINDAMBA

- Président du Comité exécutif: MAYEMBO (Vincent de Paul) en remplacement du Camarade MAYETELA (Paul) décédé.
- Secrétaire chargé des Activités du Parti: NKOUNKOU (Auguste) en remplacement du Camarade MAYEMBO (Vincent de Paul) appelé à d'autres fonctions.

PLATEAUX :

District d'ABALA

- Secrétaire chargé de l'Administration: BONGO (Grégoire) en remplacement du Camarade ITOUA (Gustave Oscar) démis de ses fonctions.
- Chef de PCA d'ALLEMBE: OBAMBI (Paul Michel) en remplacement du Camarade OKO-LETCHOT (Jacques) décédé.

SANGHA :

District de MCKEKO :

- Secrétaire chargé de l'Economie: GOKEMAKA (Jean Grégoire) en remplacement du Camarade NZOUALA (Parfait Valentin) appelé à d'autres fonctions.

Le reste sans changement.

ARTICLE 2. - Les intéressés percevront les indemnités prévues par les textes en vigueur.

.... / ...

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés sera enregistré au journal officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 29 MAI 1967

Par le Président du Comité Central
du PCT, Président de la République,
Chef du Gouvernement,

Le Premier Ministre

- Colonel Denis SASSOU-NGUESSO.-

Le Ministre de l'Administration du Territoire
et du Pouvoir Populaire,

- Ange Edouard POUNGUI.-

- Colonel Raymond Damase NGOLLO.-

Le Ministre des Finances
et du Budget,

Le Ministre du Travail, de la Sécurité Sociale
et de la Justice, Garde des Sceaux,

- ITIHI OSSETOUMBA LEKOUNDZOU.-

- Commandant Dieudonné KIMBEMBE.-